Vous vous posez des questions…

Venez nous rencontrer
au lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation(CIO)

Permanences au lycée du Bois d'amour

Emmanuelle GUAIS **emmanuelle.guais@ac-poitiers.fr**
Les mardis de 8h45 à 12h15 et les jeudis de 14h à 18h

Ariane LEHNASCH **ariane.lehnasch@ac-poitiers.fr**
Les mercredis 8h45 à 12h30 (sem. impaires) et les jeudis 8h45 à 12h30

La prise de RDV s'effectue par l'élève en s'inscrivant auprès de la **vie scolaire**

Permanences au CIO

Une équipe de 13 Psy EN évolue au CIO pour vous accueillir sur RDV

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
Heures d'ouverture : 9h-12h / 13h30-17h excepté le mercredi 9h-17h30
En période de vacances scolaires : 9h-12h30 / 13h30-17h du lundi au vendredi

Emmanuelle GUAIS
Mardi après-midi, mercredi matin (sem. impaires) - Mercredi après-midi et jeudi matin

Ariane LEHNASCH
Mercredi matin (sem. paires), mercredi après-midi, jeudi après-midi

Prise de RDV par téléphone au 05 16 52 69 68 (CIO)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CIO
CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Les Psychologues de l'Éducation Nationale

(Psy-EN 2nd degré)

Spécialité

Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues sont réunis dans le corps unique des psychologues de l'éducation nationale, tout en gardant leur spécialité 1er ou 2nd degré.

Centre d'Information et d'Orientation
14 boulevard Chasseigne – 2ème étage
86000 POITIERS
05 16 52 69 68
cio-poitiers@ac-poitiers.fr

Le rôle des Psychologues de l'éducation nationale auprès des élèves et de leurs familles :

- Apporter **une aide et une écoute pour que le jeune se sente au mieux dans sa scolarité** (adaptation aux exigences du lycée, difficultés d'apprentissage, prévention du décrochage scolaire).

- **Participer au suivi des élèves en vue de favoriser leur réussite et l'investissement scolaire**, en concertation avec les équipes de l'établissement (enseignants, infirmière, CPE, équipe de direction, assistante sociale scolaire, …).

- Proposer à l'élève et/ou à la famille des **entretiens individuels de conseils en orientation scolaire et professionnelle** : accompagner l'élève dans l'élaboration de ses projets, la construction de son parcours d'études à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle.

- Effectuer éventuellement **des bilans psychométriques**, à la demande des membres de l'équipe éducative ou de la famille, afin d'évaluer le fonctionnement intellectuel et cognitif pour des élèves rencontrant des difficultés scolaires, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire. Ce bilan peut permettre de donner un éclairage à la famille et à l'équipe éducative (avec l'accord de la famille). Il peut également être demandé à la famille dans le cadre d'aménagements de la scolarité (troubles des apprentissages-PAP, dossier MDPH-PPS).

Ce que le/la psychologue éducation nationale ne fait pas : *thérapie, soin, pédagogie.*

Je suis ELEVE

- J'aimerais réfléchir à qui je suis
- J'aimerais discuter de mon orientation, de mes intérêts …
- J'aimerais savoir ce qui m'est possible de faire après le lycée
- J'ai des difficultés scolaires, je ne sais pas comment faire.
- J'ai plein d'idées de métiers, est-ce important de le choisir aujourd'hui ?
- Je n'ai aucune idée d'études ou de secteurs professionnels.
- Je n'aime pas le lycée, je m'ennuie
- Je ne suis pas motivé(e) par les cours, je n'arrive plus à y aller

Je suis PARENT

- Mon enfant n'est pas motivé-e pour le lycée ...il/elle a des difficultés scolaires, décroche, a du mal à s'adapter aux exigences. Que faire ?

- Mon enfant n'a pas de projet : est-ce grave ? Il a beaucoup d'idées et n'arrive pas à choisir. Projet rêvé/projet réalisable : quelles perspectives ?

- Nous n'arrivons pas à repérer les différentes filières d'études après le bac et leurs objectifs